Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Mai** 2023 **n°200**

Une fin de saison bien remplie à l'ASEG !

Carte d'identité & Passeport
Page 4

Registre d'Alerte & d'Urgence
Page 5

Visite des Jardins Partagés
Page 8

Editorial

Bilan de mi-mandat

Etape symbolique dans la vie d'une équipe municipale, la mi-mandat que nous venons d'atteindre constitue un moment privilégié pour faire le point sur l'avancement de nos engagements.

Dans la profession de foi adressée à l'occasion des élections du 15 mars 2020 nous avions listé les axes prioritaires suivants :

- Dynamiser le centre-bourg autour des commerces de proximité et services à la personne, dans un souci d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- Aménager les voies pour renforcer l'accessibilité et la sécurité sur la commune en portant la réflexion sur la question de la mobilité ;
- Agir pour les générations (soutien des associations, favoriser le bien-être des seniors, soigner le lien intergénérationnel…),
- Modérer l'urbanisation et l'extension communale,
- Être force de proposition au sein de l'intercommunalité pour le mieux vivre à La Séguinière...

La crise sanitaire qui a marqué nos premiers mois de gouvernance puis la crise énergétique et sociale à laquelle nous sommes aujourd'hui confrontés ont influencé certains choix d'investissements.

Nous avons notamment saisi l'opportunité de bénéficier du soutien de l'Etat au travers du Plan de Relance puis du Fonds Vert pour plusieurs opérations de rénovation énergétique qui n'étaient pas nécessairement programmées comme l'atelier de stockage pour les services techniques, l'extension de la mairie ainsi que, plus récemment, les vestiaires du stade Pierre de Coubertin et l'école maternelle « Marcel Luneau ».

Performance énergétique

La performance énergétique fait désormais partie de nos priorités. Le fonctionnement des systèmes de chauffage de l'ensemble de nos bâtiments a été optimisé cet hiver. La durée de l'éclairage public a été réduit et nous poursuivons nos efforts pour équiper le parc ancien de lampadaires d'ampoules à LED plus performantes et plus économes. L'effacement des réseaux se poursuit mais tout ne peut pas être réalisé en même temps, c'est donc progressivement, quartier après quartier que les fils disparaissent.

Aménagement urbain

Pour poursuivre le développement harmonieux de La Séguinière, l'enjeu est de protéger et d'améliorer notre cadre de vie tout en tenant compte de l'évolution de la commune et des besoins des habitants.

Le lotissement Le Bordage, comprenant 33 logements, lancé en 2020 est terminé et la petite opération du Cœur de Bourg (12 lots) sera commercialisé avant l'été. Un aménagement plus important se dessine avec « La Surchère 2 ». 40 lots libres de constructeurs et 34 logements locatifs sont prévus sur ces quelques 3 hectares.

D'autres constructions portées par des bailleurs sociaux compléteront l'offre de logement et nous espérons porter à plus de 150 le nombre de nouvelles habitations pendant le mandat. Ce total respectera le rythme annuel moyen de 25 constructions nouvelles que nous nous sommes fixé pour garantir une progression démographique modérée.

Cadre de Vie

Nous sommes tous fortement attachés à notre cadre de vie, l'un des atouts de la commune.

L'aménagement du centre-bourg et l'attractivité de son offre de services figurent dans nos préoccupations majeures.

L'extension de la Maison Médicale, inaugurée en septembre 2020 avait pour but de pérenniser l'offre de soin. C'est avec le même objectif que nous envisageons de construire un local brut de béton pour accueillir la pharmacie. A l'angle de l'avenue Abbé Chauveau et de la rue du Paradis un ensemble immobilier comprendra l'officine au rez-de-chaussée et 5 locatifs à l'étage.

Cet immeuble fera face à une place Grignon de Montfort entièrement restaurée dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Garenne.

D'autres réfections de voirie sont prévues avec la volonté similaire de partager l'espace entre le piéton, le cycliste et l'automobiliste.

Lors de sa séance du 10 mai dernier, le conseil municipal a décidé de solliciter le concours d'un bureau d'étude pour la réfection d'un linéaire de voirie de 735 mètres. La rue Martin Luther King, le chemin de la Petite Morinière et la rue de la Grande Fontaine sont concernés. L'enveloppe prévisionnelle réservée pour les travaux a été fixée à 1 million d'euros HT.

La commune se fera également accompagnée pour la création d'une liaison douce le long de la route du Joli Bois et sur l'emprise du chemin des Rambouillères. Favoriser les déplacements quotidiens à vélo pour les étudiants qui se rendent à « Eurespace » mais également pour les salariés de la zone d'activité des Grands Bois contribue à diminuer les coûts et les impacts socio-environnementaux.

Les nombreux aménagements paysagers sont toujours entretenus avec le même soin conformément au plan de gestion différenciée des espaces naturels mis en place. Des jeux pour enfants ont été installés sur l'ile du Moulin de la Cour et d'autres le seront au lotissement des Jardins de la Moine, dès que l'aménageur aura rétrocédé à la commune les espaces communs. Pour les adolescents, nous n'avons pas abandonné le projet de skate parc mais il faut admettre qu'il est difficile de trouver l'emplacement idéal. Le bruit généré par certains équipements est souvent mal accepté des riverains.

Les associations, structures essentielles à notre vitalité, sont soutenues dans leurs actions ; que ce soit pour leur fonctionnement par le biais des subventions qui ont été largement confortées mais aussi au niveau de la qualité des équipements qui sont mis à leur disposition.

Sur la plan intercommunal on s'applique à mettre en avant les atouts de la commune tout en privilégiant l'intérêt communautaire. La Séguinière reste un pôle économique stratégique et nous avons défendu le projet d'agrandissement de la zone de la Bergerie. Une vingtaine d'hectares seront viabilisés dans les mois à venir alors même que l'artificialisation des sols se réduit radicalement. Une ligne de bus expérimentale dessert depuis quelques semaines cette zone d'activité.

Je ne tiens pas à tenir des propos trop triomphalistes et louangeurs sur notre action, des projets sont lancés mais il reste encore du temps avant leur réalisation. Toutefois, je pense que, comme nous nous y étions également engagés, nous avons su œuvrer au cours de ces 3 dernières années dans l'intérêt de tous en maintenant cette « dynamique du bien-vivre et faire ensemble à La Séguinière ».

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances	
13/04	Noah SIAUDEAU
02/05	Elliot DESSEAUX

Mariages	
13/05	BEAUPÉRIN Angélique VIVION Anthony

Décès	
22/04	DURAND Louis - 87 ans
26/04	LEFÈVRE Dominique - 70 ans

Autres infos

En couverture :
Carnaval de Cholet 2023
Dimanche 16 avril 2023

Edition n°200 mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 12 mai 2023

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier issu de sources responsables

Mairie
Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Journée de Prévention Routière

2 mai 2023

Une quinzaine de personnes a participé à la formation sur la Prévention Routière financée par la Conférence des Financeurs (dispositif de prévention de la perte d'autonomie des seniors). Cette journée était proposée avec le concours de l'auto-école ECCA de Cholet.

Après la réalisation d'un audit de conduite en voiture automatique ou manuelle chacun a pu avoir une évaluation de conduite et des conseils personnalisés. La partie théorique de la formation, qui a eu lieu l'après-midi, a permis une mise à jour des connaissances du code de la route.

Fête de la Victoire

8 mai 2023

Le temps était gris, mais la commémoration de la fin de la 2ème guerre mondiale s'est bien déroulée. Dans le cadre du parcours écocitoyen, réalisé dans les écoles, un petit groupe d'enfants accompagnés de leurs parents, était présent dès 9h30 devant la mairie. Sont arrivés ensuite les participants à la cérémonie dont M. Jean-Paul BOISNEAU - Maire-Honoraire, des représentants du conseil municipal, des membres de Musique La Séguinière et des habitants de La Séguinière.

Les enfants ont porté la gerbe, puis l'ont déposée respectueusement au monument aux morts situé au cimetière avec M. Julien BOUHIER - 1er Adjoint, M. Yves GUILLOU, Président de l'association des anciens combattant et M. Dominique ROULET porte drapeau.

Julien BOUHIER a prononcé le discours de ce jour de liberté du 8 mai 1945 où la France a pu revivre sans oublier « tous ceux qui ont donné leur vie ».

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Dates	Mai	Juin
Fruits et légumes (Richou)	17-24-31	7-14-21-28
Fromager (Beillevaire)	17-24-31	7-14-21-28
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	17-24-31	7-14-21-28
Association Amitié Sandogo	17-31	14-28
Poissonnier (La Marée)	17-24-31	7-14-21-28
Rempaillage (M. Girard)	17	14-21
Pommes (GAEC Augereau)	17-31	14-28
Horticulteur (Papin)	24	7-21
Produits du terroir	17-31	14-28

Le marché reste un moment favori pour faire les courses, en plein air en mai et en juin. Venez voir les étals du maraîcher, avec ses produits variés et colorés, celui du poissonnier où la diversité des poissons frais nous donne que l'embarras du choix !

Quant au fromager, la vitrine est si fournie que l'on peut y tenter des goûts différents et si l'on choisit 3 fromages par semaine, il nous faudra des mois pour réussir le défi !

L'horticulteur, selon ses productions, nous propose et nous conseille pour nos plantations. Nous sommes désolés pour les absences du rempailleur qui nous souligne qu'il a beaucoup de travail de rénovation et en effet, la tendance actuelle est bien de réutiliser plutôt que jeter comme nous faisions autrefois. **Réduire nos déchets, composter et réparer nos appareils ou notre mobilier sont maintenant de bons gestes pour la planète.**

RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES (RGA)

Un décret paru au Journal officiel du 3/5/2023 liste pas moins de 3 472 communes reconnues en état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Soit 10 % des communes du pays, à la suite de la sécheresse de l'été dernier.

Bien qu'un dossier ait été déposé auprès des services de la Préfecture, la commune de La Séguinière ne figure dans cette liste.

Le nombre important de communes concernées reflète cependant l'ampleur de la sécheresse et les conséquences de la mise en œuvre de la « nouvelle méthodologie », instaurée en 2019, pour caractériser l'intensité des épisodes de sécheresse-réhydratation des sols.

Face à cette situation, une ordonnance a été présentée en Conseil des Ministres le 8/2/2023 pour modifier les critères de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le risque RGA par voie réglementaire : simplification du critère météorologique, éligibilité automatique d'une commune limitrophe d'une commune reconnue…

Le ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique ayant présenté le 26/4/2023, un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2023-78 du 8 février 2023, précitée, la commune se rapprochera des services de la Préfecture pour savoir si les propriétaires des habitations concernées par le phénomène, à La Séguinière, peuvent néanmoins prétendre à une telle reconnaissance pour solliciter leur assurance.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Délivrance des titres sécurisés en mairie

A compter du 1er juin 2023, la commune sera dotée d'un dispositif de recueil des titres sécurisés (passeport et Carte Nationale d'Identité).

Démarche : Après avoir réalisé une pré-demande en ligne sur le site https://ants.gouv.fr/, vous devez prendre rendez-vous auprès de la mairie via le site internet www.mairie-laseguiniere.fr (cliquer sur le lien RDV 360).

La liste des pièces nécessaires selon votre situation est disponible sur le site internet www.service-public.fr

Informations complémentaires : Pour les majeurs dont la CNI a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la durée de validité de la carte est prolongée automatiquement de 5 ans. Si vous réalisez simultanément une demande de carte nationale d'identité et de passeport, vous n'avez besoin de déposer qu'un seul dossier. La présence du demandeur, y compris celle des enfants mineurs est obligatoire lors du dépôt du dossier. A partir de 13 ans, le demandeur doit également être présent au retrait du titre.

Les délais de délivrance sont variables selon la période de l'année, il est recommandé de n'engager aucun frais avant d'avoir reçu votre titre d'identité. En cas de dossier incomplet ou de retard supérieur à 10 minutes, il sera nécessaire de reprendre un rendez-vous.

Depuis le 1er juillet 2022 et jusqu'à nouvel ordre, l'instruction des demandes de renouvellement pour changement d'adresse est suspendue.

Photomaton

La mairie sera par ailleurs équipée d'un photomaton de haute qualité pour tous les usagers d'ici la fin du mois. La cabine proposera à tous des photos d'identité certifiées conformes. Cela permettra de baisser le taux de rejet des titres d'identité trop souvent dus à des photos qui ne remplissent pas tous les critères. L'appareil commandé se règle automatiquement à hauteur du visage et accepte les paiements par carte bancaire, sans contact, et en espèces.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 12 juin à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Au conseil du mercredi 10 mai dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Vestiaires du stade - Coordination Sécurité Protection Santé,
- Vestiaires du stade - Contrôle Technique,
- Ecole maternelle - Coordination Sécurité Protection Santé,
- Ecole maternelle - Contrôle Technique,
- Lotissement Surchère 2 - Avant-projet définitif,
- Piste cyclable - Demande de subvention Régionale,
- Programme voirie 2023 - Consultation d'entreprises,
- Aménagement de voirie - Consultation de maîtrise d'œuvre,
- Logements sociaux - Dépenses déductibles du prélèvement,
- Budget annexe Surchère 2 - Décision modificative n°1,
- Convention de rétrocession des œuvres collectives du CSI,
- Convention de mutualisation avec l'AdC,
- Tarification du restaurant scolaire - Année 2023/2024,
- Pause méridienne - Renouvellement de l'emploi d'animateur,
- Saison culturelle 2023/2024 - Demande d'aide Départementale,
- Remboursement d'arrhes suite à annulation de location de salle.

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** et sur le panneau d'affichage à l'intérieur de la mairie.

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors que ces bruits sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Quelques règles pour éviter de créer des nuisances sonores

- Ne pas laisser les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage.
- Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapages, attroupements nocturnes ou diurnes troublant la tranquillité des habitants.
- Eviter les bruits gênants par leur intensité et leur durée, provenant notamment de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore.

S'agissant des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses.. ils doivent être limités aux jours et horaires suivants :

Pour les activités des particuliers :

- ***Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30***
- ***Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00***
- ***Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.***

Pour les activités des professionnels (bâtiments, espaces verts, …) :

- *Les jours ouvrables : de 07h00 à 20h00*
- *Les samedis : de 08h00 à 20h00*
- *Les dimanches et jours fériés : chantiers interdits.*

INTERDICTION DE BRÛLER

En agglomération, le brûlage à l'air libre des déchets, y compris les déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts, haies, forêts, par les particuliers, les entreprises, ou les collectivités, est interdit par arrêté préfectoral, pour des raisons de respect de l'environnement. Ceci est en outre extrêmement dangereux en période estivale ou de sécheresse. Une amende est applicable en cas d'infraction.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Il est interdit de déposer, d'abandonner, de jeter, de laisser s'échapper d'une remorque, ou de déverser des déchets ou objets (quels qu'ils soient) sur la voie publique. Une amende est applicable en cas d'infraction.

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Permanence en mairie

Depuis le 1er avril 2021, l'Agglomération du Choletais (AdC) a confié la gestion de l'eau potable " Eau de Cholet » à la société VEOLIA par délégation de Service Public jusqu'au 31 décembre 2031.

Pour toutes vos démarches relatives à l'eau potable, vous pouvez contacter " Eau de Cholet avec VEOLIA " :

- En créant un compte en ligne www.service.eau.veolia.fr,
- En vous rendant à l'agence "EAU DE CHOLET avec Véolia" située 5 rue de Pineau à Cholet, ouverte du lundi au vendredi, de 10h à 17h sans interruption,
- Par téléphone au 02 41 29 47 65, du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Des permanences ponctuelles sont également organisées dans les communes notamment lors des périodes de facturation. Pour ce qui concerne La Séguinière, la prochaine permanence aura lieu en mairie le jeudi 25 mai de 14h00 à 16h00.

REGISTRE D'ALERTE ET D'URGENCE

des personnes vulnérables

La commune et le CCAS invitent les personnes vulnérables à s'enregistrer sur le registre communal. L'usage de ce registre est réservé exclusivement à l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Qu'est-ce qu'un registre communal ?

Le registre nominatif communal est un document obligatoire pour toutes les communes. Il est confidentiel et destiné à lister les personnes vulnérables. Il ne sera activé qu'en cas d'alerte liée à un risque tel que le froid, la canicule, une crise sanitaire ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique des personnes vulnérables. L'inscription sur ce registre est facultative, et les personnes ont un droit d'accès et de rectifications des données nominatives. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles sont bien prises en charge.

Qui peut figurer sur le registre ?

Peuvent figurer, sur inscription, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé),
- Les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particuliers.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers : toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant…) ou morale (centre communal d'action sociale, service de soins à domicile…). Il doit cependant être précisé que les demandes d'inscription, lorsqu'elles émanent d'un tiers, sont réalisées individuellement, au cas par cas (par opposition à l'utilisation de listes préexistantes) et par écrit.

Comment s'inscrire ?

L'inscription peut se faire par téléphone, en contactant la mairie au 02.41.56.90.53 ou par mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Thématique du mois

L'Association Sports et Gymnastique

porte haut et fort les couleurs de La Séguinière

Fin avril, l'ASEG (Association Sports et Gymnastique) a participé, comme tous les ans avec la musique de la Séguinière, au carnaval de Cholet. Le thème choisi cette année était la forêt enchantée.

Carnaval de Cholet

Les gymnastes adorent participer à cet événement qui permet de fédérer et créer un formidable esprit de groupe.

En effet, plusieurs générations et plusieurs activités se côtoient : de la gym loisirs, aux adultes en fitness, en passant par la gym compétition et le renforcement musculaire...

Cette année, une commission carnaval a été spécialement créée pour mener à bien cette action et s'assurer de son parfait déroulement. Les répétitions ont été soutenues à raison de deux séances hebdomadaires allant de la préparation de costumes à l'organisation plus particulièrement des journées de carnaval.

L'association remercie l'ensemble des bénévoles qui ont participé et notamment les couturières qui ont confectionné plus de 30 costumes.

Une rencontre a été organisée, avec tous ceux qui ont tenu un rôle dans cette organisation, autour d'un verre de l'amitié, le vendredi 12 mai, pour leur témoigner de la reconnaissance du club.

Gymnastique de compétition

Félicitations à nos gymnastes qui étaient en compétition départementale à Segré (49) les 22 et 23 avril dernier. Les trois équipes qui concourraient sont montées sur le podium.

En catégorie Fédérale B (10-13 ans) : Maëline ROULEAU, Izia PAPIN et Eléa GUIMBRETIERE montent sur la plus haute marche du podium.

En catégorie Fédérale A (10 ans et +) : Lalie ROBREAU, Candice LUCAS, Evie ROULEAU et Eva MORISSET finissent 2ème.

En catégorie Fédérale B (10-11 ans) : Chloé DUVAUX, Élisa NAUD, Thaïs PIONNEAU, May-Lan NGUYEN et Lyna DOGAN terminent 2ème également.

Une autre équipe s'est qualifiée pour les finales régionales qui se dérouleront les 17 & 18 juin prochains à Laval (53).

Quizz du mouvement sportif

Le jeudi 25 mai prochain, les représentants du club participeront à la finale du quizz du mouvement sportif. L'équipe composée de Patricia GEAY, Emmanuelle ARAUDEAU, Virginie FOULONNEAU et Yohann ROBREAU a terminé première des sélections, comme leurs collègues du tennis de table de La Séguinière.

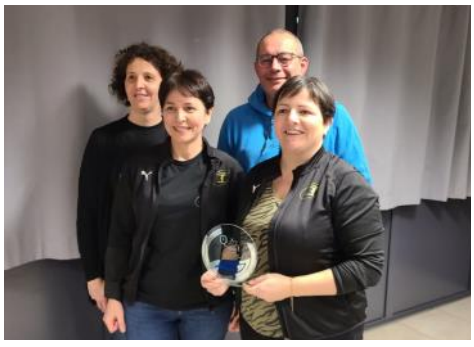

Tous les espoirs sont donc permis pour remporter les 2 000 € remis aux vainqueurs.

Ce jeu, à l'initiative du Comité Départemental Olympique et Sportif du Maine-et-Loire et de l'association Profession Sport & Loisirs 49 s'adresse à l'ensemble des associations du département affiliées à une fédération. Il s'agit de répondre, sous la forme d'un quizz, à des questions diverses et variées portant sur la culture du sport.

Préparation de la saison prochaine

A partir du 15 mai et jusqu'au 3 juin, le club organise des portes ouvertes (voir tableau ci-dessous). Elles se déroulent sur inscription pour la plupart des cours.

Information sur notre site internet https://gymaseg.wixsite.com/aseg ou sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Insta…).

Les inscriptions pour la prochaine saison se dérouleront les 16 et 17 juin pour les adhérents actuels (via le lien d'inscription habituel) ainsi que le 30 juin et le 1er juillet pour les nouveaux adhérents.

Permanences des portes ouvertes

Gymnastique	Multisport Enfant	Adultes
1 cours d'essai par enfant Eveil Gym **Eveil Gym 2020** Sur inscription au 07 81 26 85 18 Samedis 27/5 & 3/6 de 10h à 11h **Baby Gym 2019** Sur inscription au 07 81 26 85 18 Samedis 27/5 & 3/6 de 11h à 12h **Ecole de Gym 2018** Sur inscription au 07 81 26 85 18 Samedis 27/5 & 3/6 de 9h30 à 11h Compétition **Gym Compet de 2013 à 2017** Sur inscription au 06 18 48 36 20 Samedis 27/5 & 3/6 de 10h30 à 12h30 **Gym Compet de 2006 à 2012** Lundis 15, 22 & 29/5 de 18h30 à 20h30 Gym Loisirs **Loisirs 1 2015 à 2017** Mercredis 17, 24 et 31/5 de 9h30 à 11h **Loisirs 2 2013 à 2014** Mercredis 17, 24 et 31/5 de 9h30 à 11h **Loisirs 3 2011 à 2012** Mercredis 17, 24 et 31/5 de 9h30 à 11h **Loisirs 4 2008 à 2010** Mercredis 17, 24 et 31/5 de 9h30 à 11h **Loisirs 5 2017 à 2013** Mercredis 17, 24 et 31/5 de 9h30 à 11h	1 cours d'essai par enfant Multisports Enfants Sur inscription au 07 81 26 85 18 **2018-2019** Jeudi 25/5 & 1/6 de 17h30 à 18h30 Vendredi 26/5 & 2/5 de 17h à 18h du de 18h à 19h **2013-2017** Jeudi 25/5 & 1/6 de 18h45 à 19h45	**Pilates** (Salle de la Garenne) Sur inscription au 07 70 50 95 66 Mardis 16, 23 & 30/5 de 9h à 10h Sur inscription au 06 18 62 42 47 Mardi 23/5 de 18h à 19h **Fitness Ado et Adultes** (Salle Pierre de Coubertin) Sur inscription au 07 70 50 95 66 Mercredis 17, 24 & 31/5 de 19h à 20h ou 20h à 21h **Multisports Adultes** (Salle Pierre de Coubertin) Sur inscription au 07 81 26 85 18 Jeudis 25/5 & 1/6 de 20h à 21h30 **Seniors Femmes et Homme** (Salle de la Garenne) Sur inscription au 07 70 50 95 66 Vendredis 26/5 & 2/6 de 9h30 à 10h30 **Renforcement Musculaire** (*) (Salle Pierre de Coubertin) Sur inscription au 07 81 26 85 18 Vendredis 26/5 & 2/6 de 19h à 20h (*) à partir du lycée

Inscriptions (Attention places limitées dans certains cours)

Adhérents : inscriptions du 1er au 14 juin vie un lien adressé par mail à chaque adhérent. Permanences de paiement 16/6 (18h/21h) et 17/6 (10h/12h) à la Salle Pierre de Coubertin. Après ces dates vous ne serez plus prioritaires.
Nouveaux adhérents : inscriptions à partir du 20/6 via le site internet AGEG gym. Permanences de paiement 30/6 (18h/20h) et 1/7 (10h/12h) à la Salle Pierre de Coubertin.

Une gouvernance collégiale

Depuis le début de la présente saison sportive, l'ASEG, sur les conseils de l'organisme Sports & Loisirs d'Angers, a décidé de mettre en place une gouvernance collégiale.

Cette nouvelle organisation a permis d'assurer la pérennité de l'association. Désormais, les décisions les plus importantes sont prises d'un commun accord entre les membres du bureau.

Les responsabilités sont réparties entre plusieurs personnes, chacune assurant sa part de gestion au sein de l'association.

Le bureau est donc représenté par trois co-administratrices : Céline MERCKLING (Pôle Administratif et financier), Aurélie CARIOU (Pôle Technique) et Virginie FOULONNEAU (Pôle Communication et Commissions).

Les co-administratrices président les réunions et assemblée générale, gèrent les recrutements et la signature des contrats, veillent à la bonne marche de l'association.

Elles font le lien entre les membres du bureau, les bénévoles et les employés, la fédération et les différentes commissions qui ont été créées pour mener à bien les actions liées au gala, au carnaval et aux diverses animations dans lesquelles sont investis les membres de l'association.

L'association de gym, qui compte 318 adhérents cette année, est toujours à la recherche de bénévoles pour assurer un fonctionnement optimum du club.

Il est important que des membres s'engagent sur une année ou plus en fonction de leurs possibilités.

L'ASEG n'est pas tournée uniquement vers la compétition, plus de 90% des adhérents y pratiquent une activité de loisirs. Au début de la saison 79 personnes étaient inscrites en multisports, 44 en Pilates et gym seniors, 104 en gym loisirs, 60 en fitness renforcement musculaire alors que seulement 31 gymnastes pratiquent leur sport en compétition.

L'ASEG

Jardins partagés chemin du Moulin de la Cour à La Séguinière

Visite des Jardins Partagés

Samedi 10 juin 2023

Chaque année, l'opération nationale « Bienvenue dans mon Jardin au naturel », coordonnée par l'Union Nationale des CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), permet à des jardiniers passionnés d'ouvrir leur jardin aux visiteurs.

Cette année, cet événement aura lieu le weekend du 10 & 11 juin 2023. Il s'agit d'un programme de sensibilisation du grand public grâce à la présence de jardiniers volontaires qui se proposent de partager leurs techniques et astuces alternatives pour un jardin au naturel. L'objectif est simple : favoriser le partage d'expériences et de techniques pour un jardinage sain et favorable à l'environnement.

L'occasion pour ceux qui jardinent au naturel d'échanger sur leurs pratiques, de transmettre leurs trucs et astuces (compostage, paillage, purins, associations de plantes, etc…), et de faire découvrir leur jardin.

En 2023, l'axe choisi est plutôt multithématique avec un focus sur les alternatives aux produits phytosanitaires, mais aussi la gestion de la ressource en eau, l'évolution liée au changement climatique, et les gestes pour préserver la biodiversité du jardin.

Le CPIE Loire Anjou a fait appel aux jardiniers locaux (situés dans le secteur des Mauges et de l'Agglomération du Choletais) volontaires pour participer à cet événement, en ouvrant gratuitement leurs jardins au public.

La commune a proposé sa participation pour une visite des jardins partagés situés en bord de Moine au Moulin de la Cour la journée unique du samedi ; notre candidature a été retenue.

Vous êtes donc tous invités à découvrir ou redécouvrir les Jardins Partagés municipaux le samedi 10 juin aux horaires suivants 10h-12h30 et 14h-18h.

Les jardins partagés ont été créés en 2013 par la municipalité pour répondre aux besoins des habitants qui ne possèdent pas de terrains cultivables chez eux. Ils sont fondés sur le respect de l'environnement. Aussi, les techniques des plus naturelles sont appliquées et développées au gré des années et des parcelles : paillage au sol, apport de compost, engrais verts, jachère, arrosage manuel limité… En 2018, un composteur collectif a été construit en palettes. En 2020, un raccordement à un puits communal de proximité, le puits de la Fontaine aux Morts a été installé afin d'amener de l'eau potable par dénivellation jusqu'aux parcelles. L'objectif était de permettre un arrosage sans puiser dans la Moine, parfois saturée de cyanobactéries.

Les agents techniques ont depuis bâti un joli mur en pierre, permettant de solutionner l'écoulement des eaux de pluie. Il offre un nouveau panorama sur le site et invite à une pause pour admirer les jardins. Bien plus qu'un lieu de production, il est devenu un lieu de rencontres et d'échanges entre passionnés. Ils reposent sur des valeurs de solidarité et de partage entre les générations.

Aire de camping-cars de la Prairie

Ces dernières années, le marché du camping-car est en forte augmentation. Cette aspiration, pour une certaine clientèle à plus de liberté, est une opportunité pour l'attractivité du territoire.

Fort de ce constat, Anjou Tourisme, a réalisé un audit des 89 aires de stationnement présentes en Maine-et-Loire dont celle de La Séguinière. L'étude a pour but de mieux connaitre les installations existantes et de proposer, si besoin, des préconisations en termes d'aménagement, de service et de développement durable.

Le diagnostic effectué au moyen de 3 outils (visite mystère, analyse de l'e-reputation et échange auprès de l'office de tourisme des territoires) révèle, pour le site de la Prairie, une note globale de 77,44% et une satisfaction des clients de 4/5.

Les points forts de l'aire Camping-car Park de La Séguinière sont :

- ***l'accès automatisé 24/24 avec paiement par carte bancaire,***
- ***la présence d'électricité,***
- ***le cadre verdoyant de la Moine,***
- ***la proximité des grands axes de circulation,***
- ***la proximité des commerces d'alimentation (boulangerie) et d'un centre commercial (La Séguinière Outlet),***
- ***la présence d'un barbecue et sanitaires.***

Les points faibles sont moins nombreux et concernent :

- ***la tarification légèrement élevée par rapport à d'autres sites similaires,***
- ***l'absence de pistes cyclables à proximité,***
- ***peu d'informations locales et touristiques.***

Au vu de cet audit, Anjou Tourisme suggère donc quelques recommandations tels que l'aménagement d'une piste cyclable et la pose de signalétique pour inviter à visiter le centre bourg, proposer des tarifs plus attractifs et s'engager dans une démarche de développement durable (sensibilisation aux écogestes, récupération de l'eau de pluie, installer des détecteurs de mouvement pour l'éclairage)...

Aire de Camping-car de la Prairie

Bibliothèque « Mille Pages »

Ce mois-ci, nous mettons en évidence deux albums pour enfants évoquant des sujets délicats : « Le nuage de papa » d'Agnès de Lestrade (à partir de 4 ans) et « T'es pas mort » de Catherine Pineur (à partir de 4 ans).

Le nuage de papa

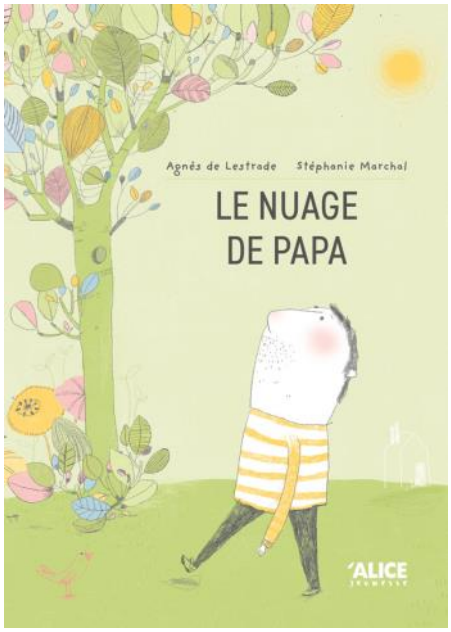

« Depuis quelques temps, papa a un petit nuage au-dessus de la tête. Ce nuage l'empêche de faire ce qu'il aime. Avec maman, on essaye de trouver des solutions pour que le nuage embête un peu moins papa. On essaie de souffler dessus, de le rétrécir, de lui faire peur. Mais ce nuage est vraiment têtu. »

Ou comment évoquer la dépression d'un parent tout en délicatesse, attention et humour (la petite fille cherche tous les moyens pour éliminer ce nuage, même avec un parapluie). Les couleurs pastels apportent une douceur, une sérénité (en opposition au sujet)… et de l'espoir. Tension, gravité, larmes, sourires : un album magnifique.

T'es pas mort !

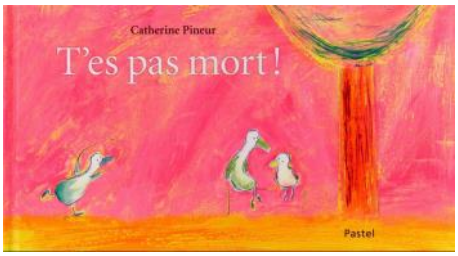

Trois jeunes canards désœuvrés inventent un jeu : « on va jouer à faire le mort ». Le dialogue s'installe dans une totale tranquillité : Être mort, c'est comment ? En croix, à plat ventre, à chacun son confort. Avantages et inconvénients…

On a l'impression d'entendre de jeunes enfants parler dans un joyeux mélange de réel et de fiction. Un album précieux pour aborder la question de la mort avec des enfants, apprivoiser l'idée...et en rire peut-être.

Deux albums importants pour pouvoir répondre aux questions existentielles des petits enfants.

Bonne lecture

Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi

l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Bibliothèque Mille Pages
Rue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 31 93

34ème Grand Prix Cycliste

Séguinière Vélo Sport

Fortes averses tempétueuses sur le Grand Prix Cycliste de la Séguinière

Cinq minutes avant le départ des concurrents de la course « Access », un déluge s'est abattu sur la Séguinière… Un moment d'accalmie a néanmoins permis de donner le départ dans des conditions acceptables mais le vent et la pluie en avaient décidé autrement pour le reste de la matinée.

Bis repetita, pour le départ des U15 et U17 en début d'après-midi, à nouveau une forte averse : sur la ligne de départ, les parapluies des parents tentent de protéger les jeunes compétiteurs des grosses gouttes.

Coup de chapeau aux signaleurs
En place dès 8h30, et jusqu'à 18h00, les signaleurs du Séguinière Vélo Sport ont juste été héroïques. Bravant des conditions météo dantesques, ils ont assuré avec brio leur mission de sécurisation du circuit. Sans leur abnégation, la course n'aurait pu avoir lieu : bravo Messieurs !

Nos remerciements vont également vers la municipalité pour son soutien technique et logistique, nos annonceurs pour le financement des courses, et vers les riverains pour la gène occasionnée par le respect du sens de circulation et des interdictions de stationnement.

Des zinierais sur le podium
Les zinierais Axel Roy (3ème en U17), Cédric Roy (4ème en Access 1), et Jérôme Brin (3ème en Access 3) ont été félicités par Guy Barré (Maire) et Fabienne Samson (conseillère municipale déléguée aux Sports). Nos autres locaux, Lény et Freddy Bichot, Laurent Gaborit et Nicolas Rouleau ont tout tenté pour briller sur leurs terres, mais sans rencontrer le succès escompté.

SVS La Séguinière

VIDE GRENIER et Fête du tennis

Après les Tournois Multi Chances durant les vacances de février qui ont rencontré un franc succès, après l'Open Peugeot Sibauto ETC La Séguinière des vacances d'avril dont la finale s'est déroulée dimanche 30 avril, le club de tennis organise le dimanche 18 juin 2023 une belle fête du tennis autour d'un vide-grenier. De nombreuses animations seront proposées ainsi que des ateliers organisés autour de la découverte du tennis.

Cette fête sera l'occasion de venir flâner, de faire de bonnes affaires ou bien de vider ses placards. La journée sera riche d'activités autour du tennis, découverte du tennis, mini-tournoi pour tous les âges et restauration sur place. Après quelques années d'absence, le club renoue avec cette fête, et propose pour cette occasion une animation exceptionnelle : un baptême d'hélicoptère. Vous trouverez toutes les informations et la possibilité de réserver sur l'adresse suivante : **https://vente.helicopt-air.fr/evenement/23/9151db6221484b9f9209d16eb6ef3762**

Alors, ne tardez pas, réservez votre baptême dès maintenant, il n'y aura pas de places pour tout le monde ! N'oubliez pas non plus de réserver votre stand vide-greniers dès aujourd'hui au 06 80 40 92 08 ou par email : claude_ferre@orange.fr

Nous vous attendons nombreux le dimanche 18 Juin 2023 autour des terrains de tennis extérieurs à La Séguinière.

Autres infos

OCSIGÈNE

Le Centre Socioculturel informe de l'ouverture de l'Espace Jeune de La Séguinière en libre accès les :

Samedi 27 mai et 10 juin de 14h à 17h30
Vendredi 16 et 30 juin de 17h à 19h

DANSE ROLL & CO

L'association est heureuse de vous annoncer son prochain gala qui se tiendra les

Vendredi 9 et samedi 10 juin à 20h30
Salle de l'Arceau

Au programme : free-dance, baby-danse, Modern'jazz, Roller-danse, Zumba, Danse Adultes.

Les ventes de billets se tiendront à la Salle de l'Arceau le vendredi 2/6 et le mercredi 7/6 de 18h à 20h. La billetterie sera ouverte à 19h45 les soirs de gala (sous réserve de places disponibles).

Tarifs : 8 € adultes, 5 € étudiants et moins de 18 ans, 3 € euros moins de 12 ans et gratuit pour les moins de 4 ans.

Plus d'infos : **assodanserollandco@gmail.com**

SAINT LOUIS BASKET

A vos agendas !
La soirée dansante du club avec lunch « Le Basket déraille » se déroulera à la salle La Couronne au May sur Evre :

Samedi 10 juin 2023

SÉGUI'SINGERS

Spectacles
Les Ségui'Singers chantent pour l'association « Essaime, Colis pour l'Afrique »

Samedi 10 juin 2023 à 20h30
Théâtre Prévert

L'entrée est à 12 € pour les adultes et à 8 € pour les enfants. Les réservations se font par tél. au 06.58.34.36.63 ou 06.27.46.08.34

CONFÉRENCES DES FINANCEURS

Prévention de la perte d'autonomie
La commune et le CCAS vont proposer de nouveau à compter de septembre prochain des séances de « Gym bien être » et de « Danse en ligne ».

Les personnes intéressées pour s'inscrire :

Mardi 20 & Mercredi 21 juin 2023
de 10h30 à 11h30
à la Salle de la Garenne

SAISON CULTURELLE

Théâtre Régional des Pays de la Loire
Dans le cadre de la tournée des villages, la commune accueillera le TRPL pour une représentation de la pièce « Tristesse et joie dans la vie des girafes ».

Dimanche 2 juillet à 20h30
Site naturel du Moulin de la Cour
Tarif libre au choix 4, 8, ou 12 €

Cholet Basket

accueilli par la Saint-Louis Basket les 15 et 16 avril 2023

La salle de la Meilleraie ayant été mise à disposition des carnavaliers le temps du week-end, c'est la salle de l'Arceau qui a servi de solution de repli pour les professionnels de Cholet Basket.

L'entrainement auquel les jeunes du Club de la Saint-Louis ont pu assister le samedi matin 15 avril rentrait dans le cadre de la préparation des Choletais au match aller de la finale de Fiba Europe Cup. L'évènement majeur pour le club phare des Mauges.

La séance a duré 75 minutes avec plusieurs phases au programme :

- Un échauffement actif
- Un entrainement spécifique par poste
- Des phases de jeux et d'affrontements rapides,
- Des oppositions sur la totalité du terrain à 4 contre 4

L'entraineur Laurent VILA était pleinement satisfait des conditions d'accueil dans la salle de l'Arceau ; le parquet malgré son ancienneté a parfaitement répondu aux besoins.

Le président Jérôme MERIGNAC a tenu à remercier la municipalité de la Séguinière pour le prêt de la salle et le club de basket local et pour avoir accepté de libérer des créneaux. Il a expliqué que ces derniers instants avant la finale sont très importants et qu'il est primordial de faire un bon résultat en Pologne avant le retour à Cholet. L'engouement du public est historique pour cette rencontre et tout est prévu pour que l'ambiance soit digne des plus grands évènements.

Jérôme MERIGNAC a toutefois accepté que la séance du samedi matin ait lieu avec du public. Ça reste exceptionnel, en général les séances se déroulent à huis clos excepté en début de saison où quelques supporters sont accueillis en tribunes.

Alexandre DURAND, président de la Saint Louis était un hôte comblé, très satisfait que 70 jeunes des équipes U9 à U17 aient pu bénéficier de ce privilège rare. En silence, ils n'ont rien raté de ce moment et ont, en prime, eu droit à une séance de dédicace.

NDLR : *Cholet Basket s'est malheureusement incliné lors de cette finale de coupe d'Europe (Aller : Wloclawek 81 - CB 77 / Retour : CB 78 - Wloclawek 80).*

la Ség TT

La saison s'achève sur de belles performances

L'équipe de tennis de table de la Séguinière (La SEG TT), a connu un beau parcours en finale par classement.

Dans un premier temps, 8 joueurs ont pris part aux finales départementales (Charlie, Clément, Antoine, Florian, Maïki, Pascal, David, Enzo dans la catégorie 500-899 pts et Jérémy dans la catégorie 900 à 1099 pts). Charlie et Clément qui ont terminé respectivement 6ème et 9ème se sont qualifiés pour les finales Régionales.

Lors des finales régionales Charlie s'incline en 8ème de finale après un très beau parcours et Clément accroche la 3ème place qui lui permet de se qualifier pour les finales fédérales (nationales). Clément va continuer l'aventure à Barjouville (28) le 24 et 25 juin prochains.

Fort de jeunes et de moins jeunes joueurs motivés, cette année encore les résultats sont positifs. N'hésitez donc pas à venir rejoindre le club. L'Assemblée Générale se tiendra le 23 juin à 20h à la salle Pierre de Coubertin... ce sera l'occasion de signer votre licence et de participer à l'histoire du Ping Ziniérais.

Allez la SEG TT
http://lasegtt.free.fr

La Séguinière
pendant la Seconde Guerre Mondiale

Le 8 mai 1945 se termine la seconde guerre mondiale. Cinq années avec son lot de malheurs, de privations, de pénuries, de séparations et tous ces morts civils et militaires pour la guerre la plus meurtrière de l'Histoire.

Du 8 août 1942 au 8 novembre 1942, un détachement de soldats Allemands occupe la commune entraînant une cohabitation forcée. Ils profitent de ces quelques mois de répit avant de partir pour le front russe où la plupart des soldats périront.

Un groupe de soldats Allemands près du vieux pont

A La Séguinière, la vie reprend un semblant de vie normale après le 31 août 1944 et le départ des derniers fuyards Allemands aperçus la veille. Les FFI (Force Française de l'Intérieur) arrivent dans la commune et les cloches sonnent à toute volée.

Mais la fête n'est pas totale. Des soldats de La Séguinière sont morts, d'autres sont encore prisonniers en Allemagne. Des requis du STO (Service du Travail Obligatoire) sont également retenus contre leur gré dans l'attente d'une victoire des Alliés qui n'interviendra que neuf mois plus tard. Des personnes natives de La Séguinière sont mortes en déportation pour l'une d'elle (au camp de concentration pour femmes de Ravensbrück) ou fusillée pour faits de résistance au mont Valérien pour une autre personne.

Après l'armistice du 8 mai signifiant la fin des combats, les prisonniers, les STO reviennent peu à peu. **Une fête de la Victoire et du retour se déroule le 15 juillet 1945.**

L'association Histoire et Patrimoine de la Séguinière a déjà reçu des documents et identifié plus d'une centaine de personnes (soldats combattants, morts au combat, prisonniers, requis du STO et travailleurs forcés du mur de l'Atlantique...) concernée directement par cette période tourmentée de l'histoire pour une population d'environ 1 300 habitants.

Si vous possédez également des documents de toutes natures sur ce sujet? n'hésitez pas à nous en faire part et le cas échéant nous les prêter pour que nous gardions une trace de tous ces événements qui ont marqué notre commune, avant que l'histoire de ces années 1939/1945 reste, oubliée, au fond de vos greniers ou disparaisse à jamais.

Article rédigé par :
HISTOIRE & PATRIMOINE de La Séguinière

Histoire et Patrimoine de la Séguinière